



Groupe de travail - Diagnostic

Site Natura 2000 : Lac et tourbières de Malpas, les Prés Partot, le bief Belin

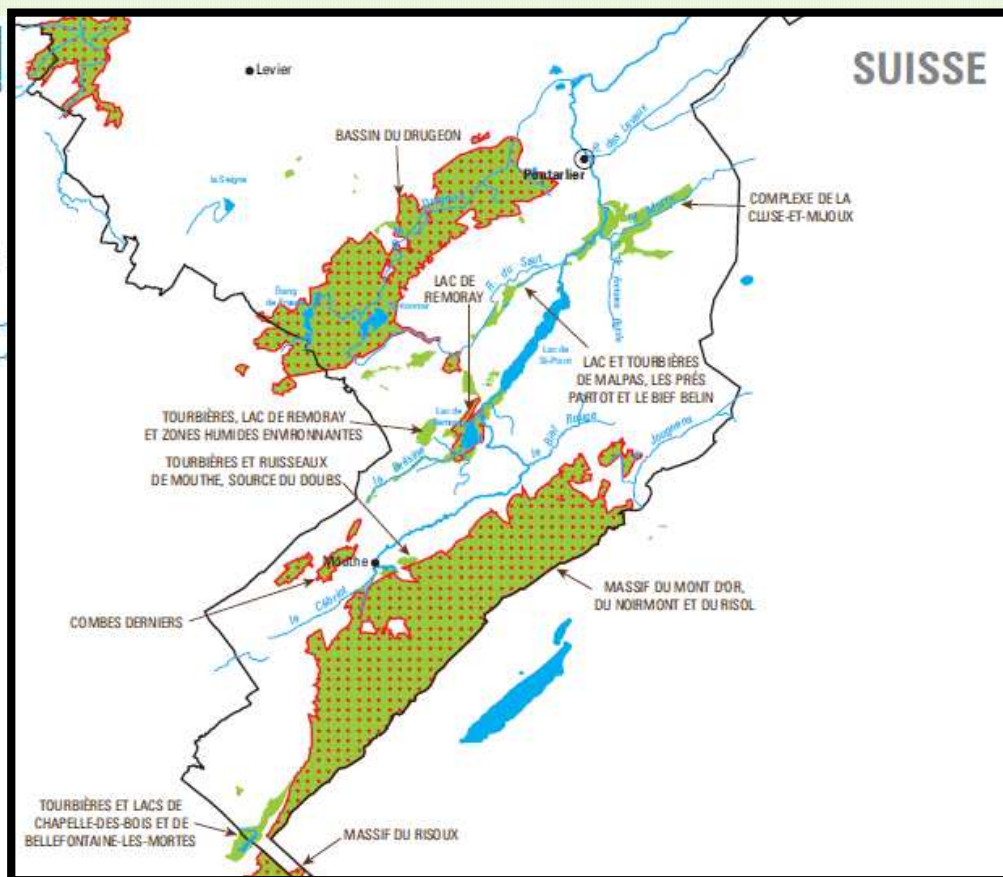
Malpas

6 décembre 2013

**Animation : Syndicat Mixte des Milieux
Aquatiques du Haut Doubs**

**3 Rue de la Gare
25560 FRASNE**





26 000 sites en Europe (17,5% du territoire)
1754 sites en France (12,6% du territoire)
79 sites en Franche-Comté (15,6% du territoire)



Source des données

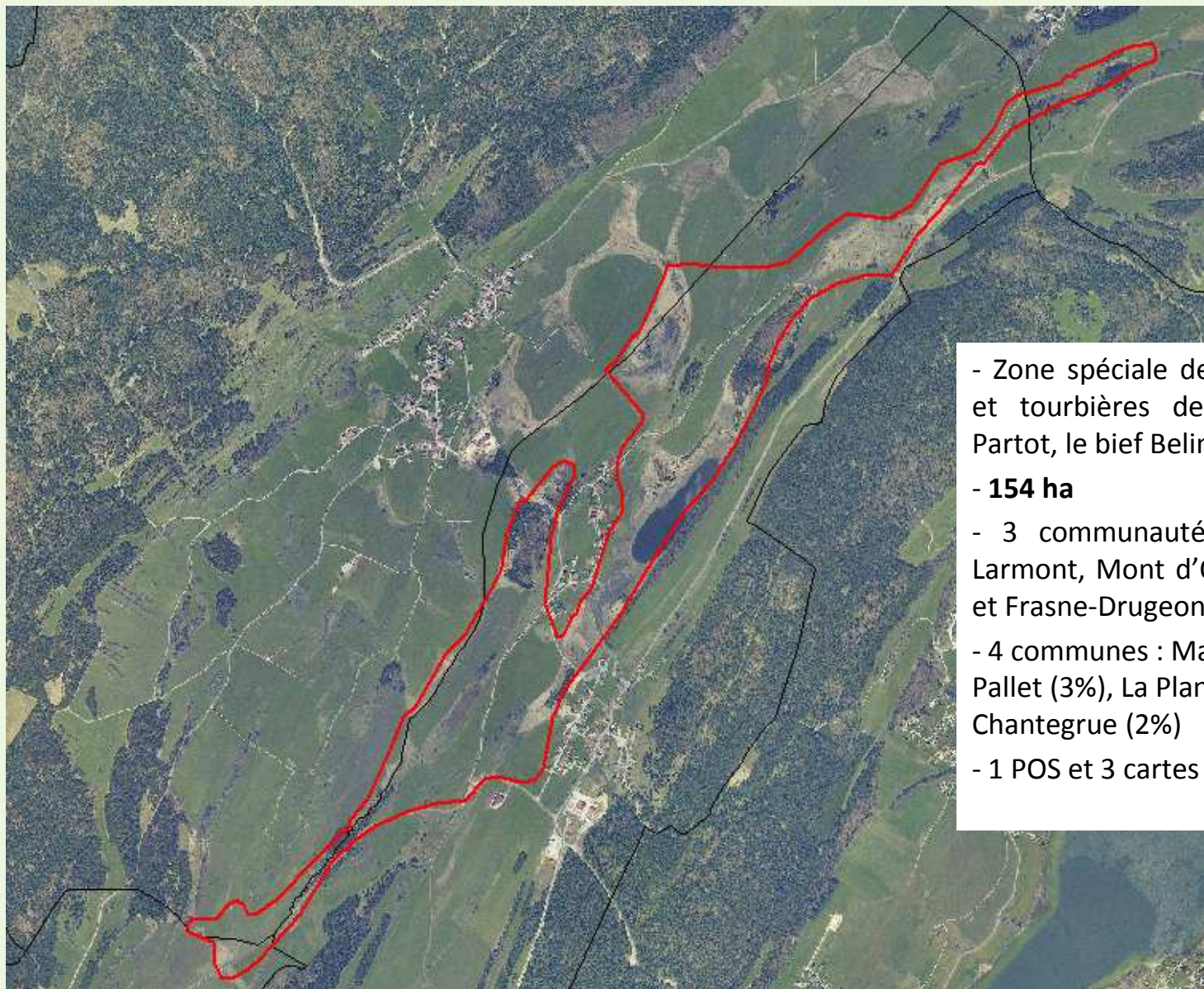
Acteurs locaux :

- Maire de Malpas : D. Chardon
- Maire de la Planée : G. Tissot
- Maire et élus d'Oye et Pallet
- Président de l'ACCA de Malpas : J. Caretti
- Référent ONF du secteur Malpas/Les Grangettes : M.Haffner
- Propriétaires du lac de Malpas : C. Girard et N.Girard
- Habitant et technicien ZH SMMAHD : M. Sauret
- Ancien garde pêche ONEMA : A. Rousselet

Organismes départementaux et régionaux :

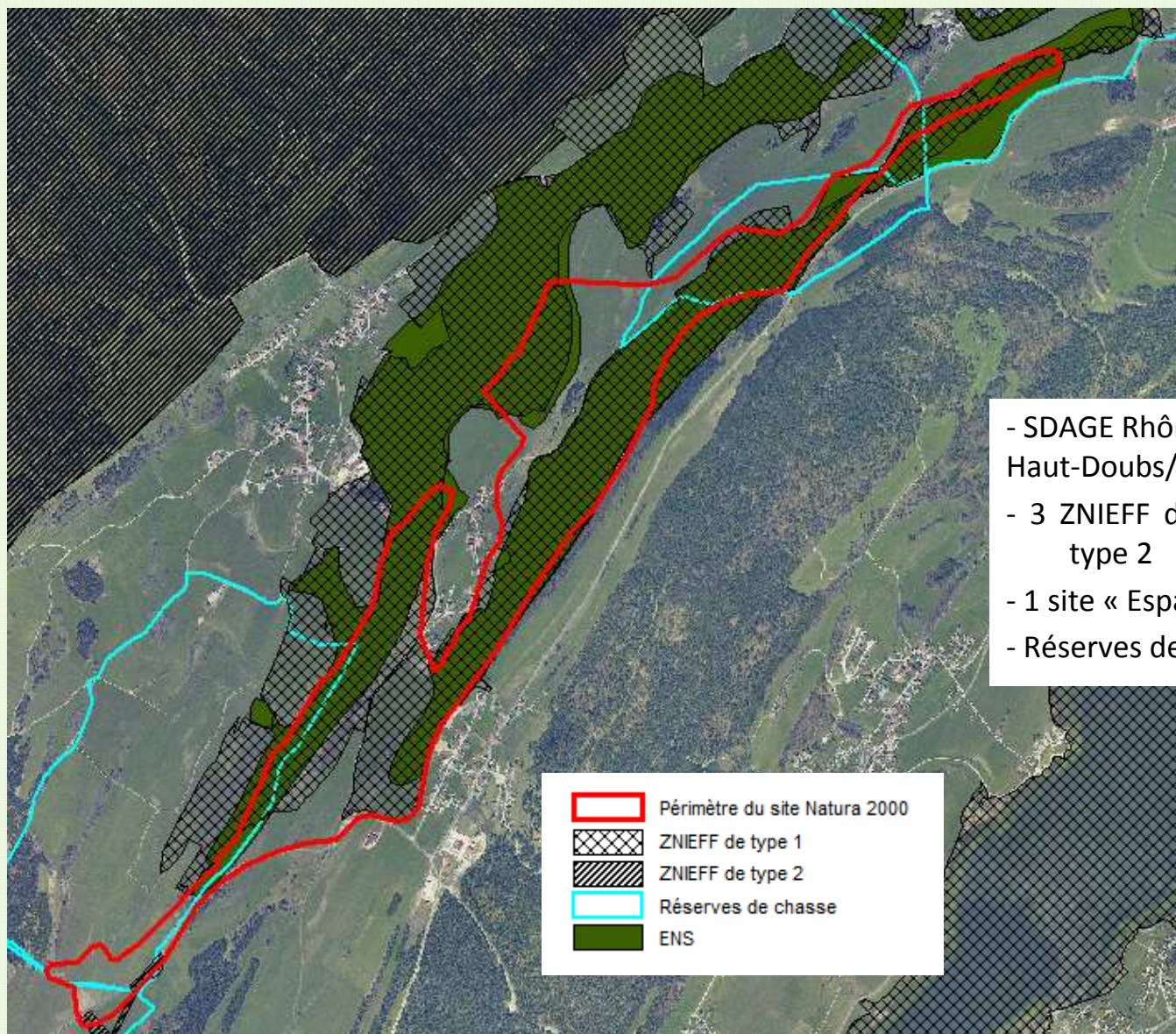
- Fédération de pêche du Doubs
- ONCFS
- Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés
- Ligue de protection des Oiseaux de Franche-Comté
- Fédération départementale des chasseurs du Doubs
- Centre régional de la propriété forestière
- Chambre départementale et interdépartementale d'agriculture
- DREAL-FC

Fiche d'identité du site



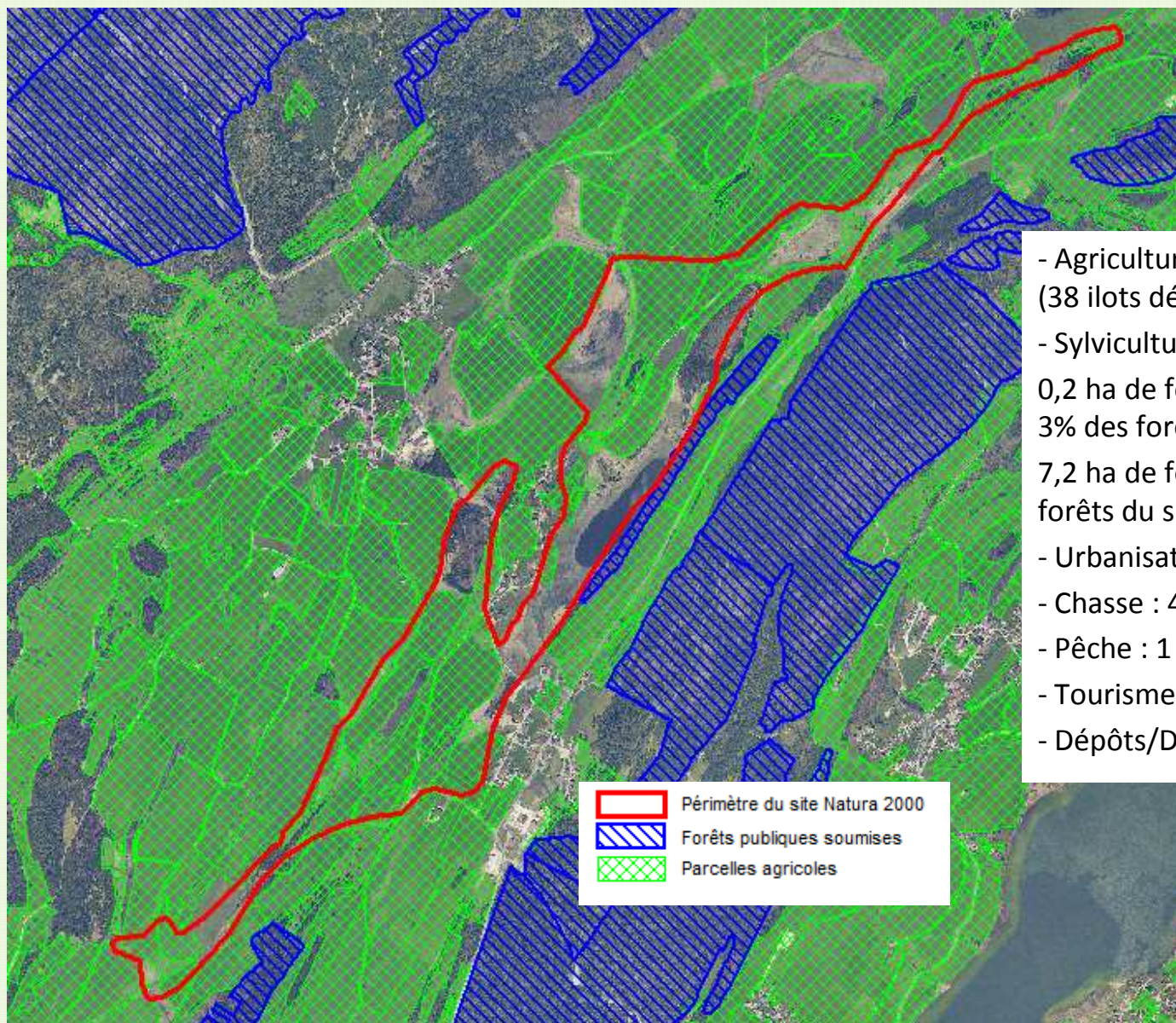
- Zone spéciale de conservation : Lac et tourbières de Malpas, les prés Partot, le bief Belin
- **154 ha**
- 3 communautés de communes : Larmont, Mont d'Or et des Deux Lacs et Frasn-Drugeon
- 4 communes : Malpas (86%), Oye-et-Pallet (3%), La Planée (9%) et Vaux et Chantegrue (2%)
- 1 POS et 3 cartes communales

Patrimoine naturel et architectural



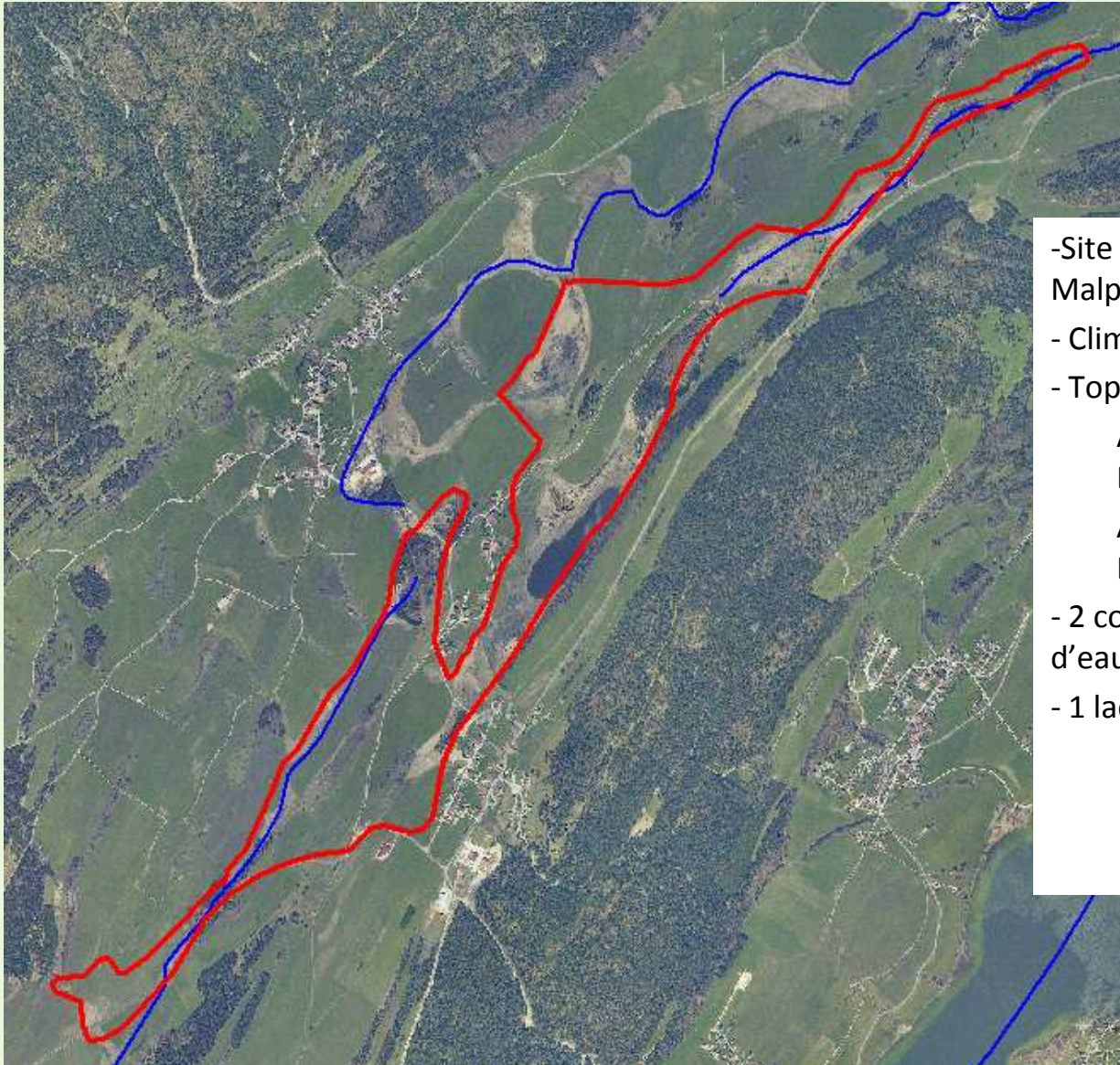
- SDAGE Rhône-Méditerranée et SAGE Haut-Doubs/Haute-Loue
- 3 ZNIEFF de type 1 et 1 ZNIEFF de type 2
- 1 site « Espaces naturels sensibles »
- Réserves de chasse

Activités humaines



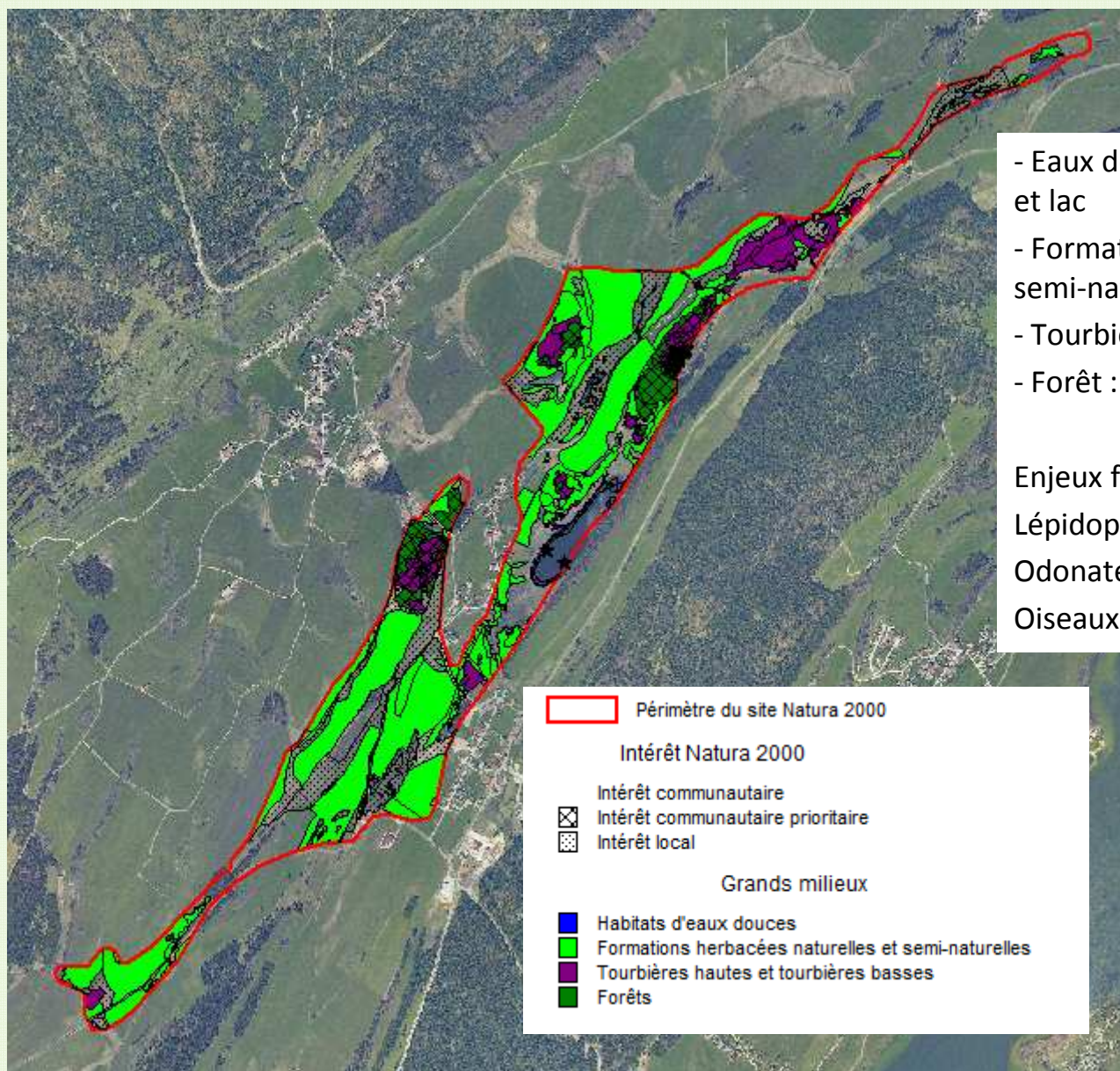
- Agriculture : 82,2 ha soit 53% du site (38 ilots déclarés et 14 exploitants)
- Sylviculture : 8 ha soit 5% du site
- 0,2 ha de forêt publique soumise soit 3% des forêts du site
- 7,2 ha de forêt privée soit 97% des forêts du site
- Urbanisation : 0,1% de la surface
- Chasse : 4 ACCA
- Pêche : 1 lac privé + Ranaculture
- Tourisme : de nature
- Dépôts/Décharge

Données abiotiques générales



- Site installé dans le synclinal de Malpas
- Climat semi-continental dégradé
- Topographie :
 - Altitude minimum : 838 m (Bief Belin et ruisseau de Malpas)
 - Altitude maximum : 888 m (Prés Partot)
- 2 cours d'eau ou parties de cours d'eau permanents
- 1 lac
 - Peu de connaissances concernant la qualité de l'eau des cours d'eau et du lac

Habitats d'intérêt communautaire



- Eaux douces : 0,1% hors cours d'eau et lac
- Formations herbacées naturelles et semi-naturelles : 46%
- Tourbières hautes et basses : 7%
- Forêt : 5%

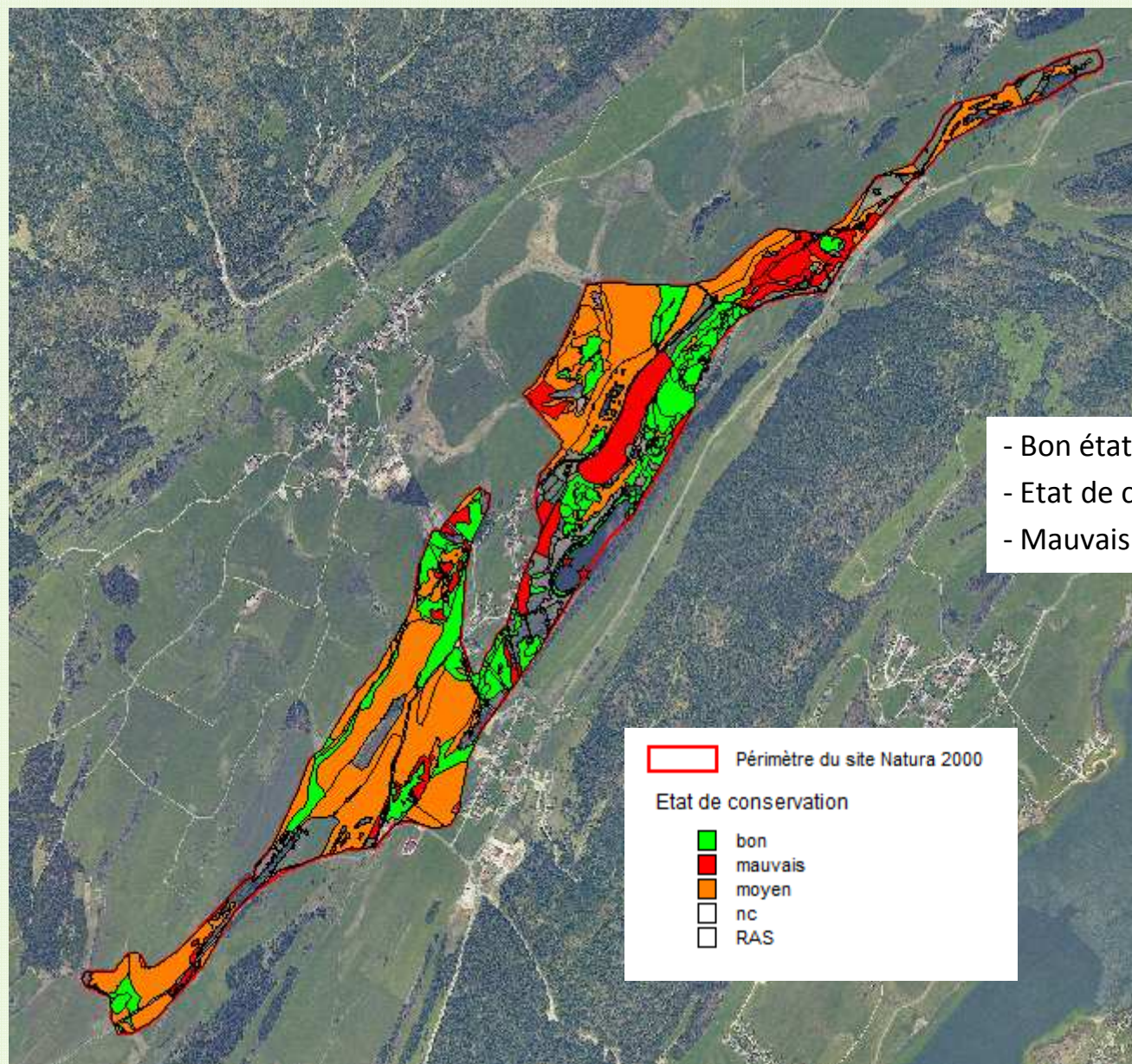
Enjeux faune flore connus :

Lépidoptères

Odonates

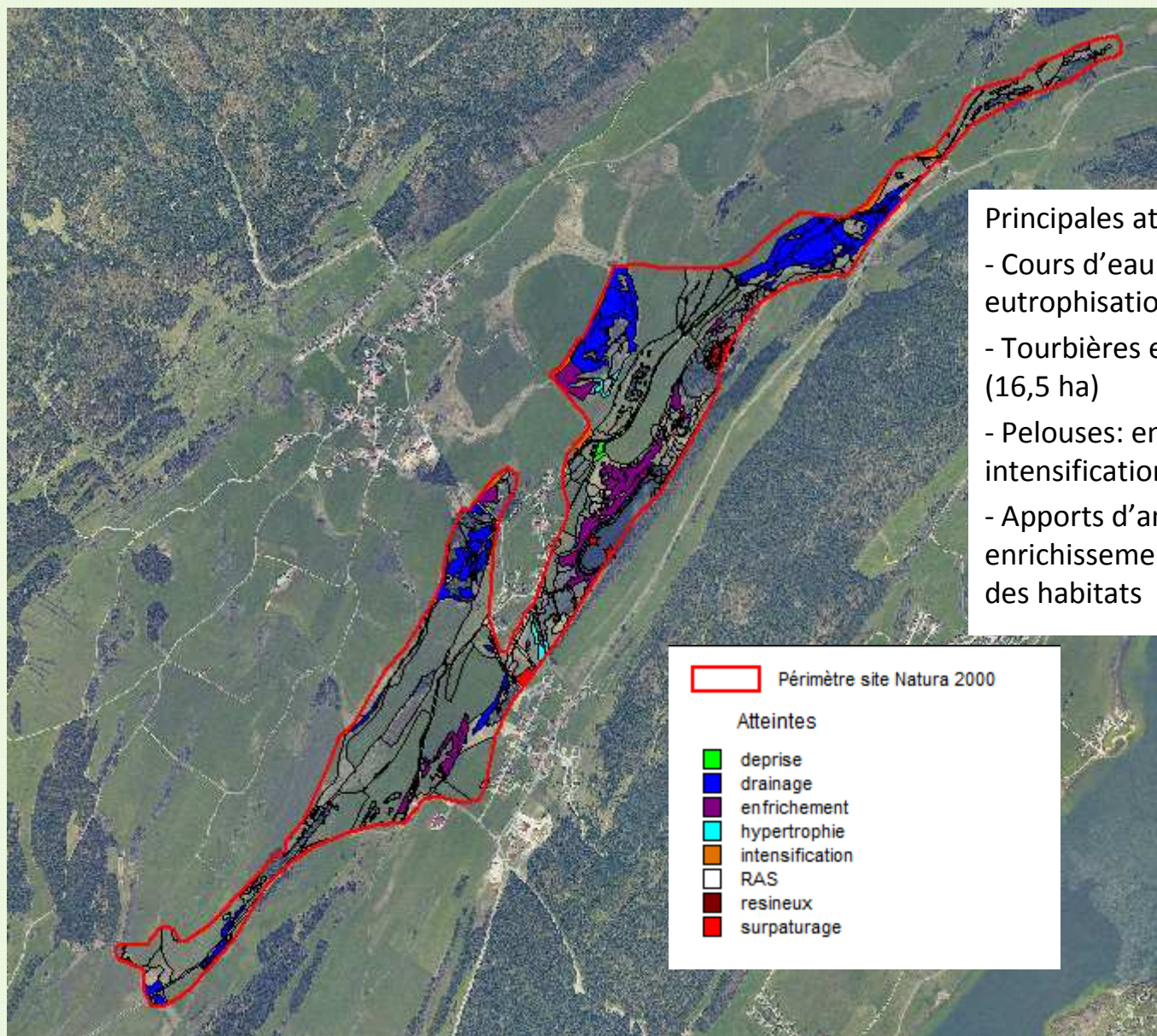
Oiseaux

Atteintes



- Bon état de conservation : 20%
- Etat de conservation moyen : 43%
- Mauvais état de conservation : 12%

Atteintes



Principales atteintes cartographiées :

- Cours d'eau: rectification et eutrophisation
- Tourbières et bas-marais: drainage (16,5 ha)
- Pelouses: enfrichement (7,7 ha), intensification (1,5 ha)
- Apports d'amendements avec enrichissement en éléments nutritifs des habitats



Actions pouvant être financées dans le cadre de Natura 2000

Habitats d'intérêt communautaire à vocation agricole ou sylvicole :

- les contrats forestiers,
- les mesures agrienvironnementales territoriales,

Habitats d'intérêt communautaire non exploités :

- les contrats ni agricoles ni forestiers dits « ni-ni »

Etudes d'incidences Natura 2000 :

Tout plan, projet ou manifestation soumis au régime d'autorisation ou de déclaration doit faire l'objet d'une étude d'incidence sur les habitats et des espèces d'intérêt communautaire ayant justifiés la désignation du site Natura 2000. Il s'agit de l'unique obligation réglementaire relative à un site Natura 2000.